



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 03 septembre 2024

Convocation : le 27 août 2024

Le **MARDI TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle des 4 vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : BESNARD Jean-Philippe

Pouvoir : BESNARD Jean-Philippe à BRUNEAU Xavier

Étaient absents :

La majorité du conseil municipal est représentée.
Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal.

POINT SUR LES TRAVAUX

• **Lotissement de la Plaine**

Monsieur le Maire signale que les travaux ont bien avancé. Les enrobés sont terminés depuis la fin juillet. Les clôtures sont en cours et seront terminées d'ici la fin du mois de septembre. Les marquages et signalisations devraient être mis en place prochainement. Ainsi, la viabilisation sera terminée.

En termes de commercialisation des terrains, 10 réservations sont faites sur 13 lots disponibles avec 4 permis de construire accordés et 3 en instructions.

Monsieur le Maire signale que pour la partie « locative » la SA Eure et Loir habitat travaille sur le projet et devrait pouvoir déposer un permis de construire courant novembre.

• **Maison de santé - proposition d'avenant MOE**

Une réunion de préparation de chantier est programmée lundi 09 septembre prochain avec toutes les entreprises en vue de la signature de l'ensemble des pièces contractuelles du marché et la mise en place du planning d'intervention de chaque corps de métier.

Monsieur le Maire signale à l'assemblée qu'un avenant de la maîtrise d'œuvre sera proposé au vote lors d'une prochaine séance suite à l'évolution du montant des travaux.

• **Aménagement de voirie – rue de Chartres**

Une réunion de lancement de chantier a été réalisée le 2 août dernier. L'entreprise COLAS prévoit d'intervenir fin octobre voire début novembre. En tout état de cause, il est constaté que l'entreprise ne

tient pas les délais demandés. Monsieur le Maire indique que des pénalités sur le marché pourraient être appliquées.

- **Salle des 4 Vents – résultat diagnostic poteaux charpente**

Monsieur le Maire fait lecture des conclusions réalisées par le bureau d'études B3i suite au diagnostic effectué sur la charpente de la salle des 4 Vents.

Ainsi, il apparaît clairement que l'état des poteaux de portiques en bois, particulièrement les parties situées à l'extérieur du bâtiment, présente un risque structurel pour la stabilité de l'ouvrage. Il convient donc d'entreprendre rapidement des travaux de réparation.

Un prochain rendez-vous est prévu avec le bureau d'études et des entreprises spécialisées dans le domaine dans le but de prévoir les travaux à réaliser prochainement.

AFFAIRES GENERALES

- **Gendarmerie - changement de périmètre**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée avoir participé à une réunion courant de l'été avec la compagnie de gendarmerie Départementale. En effet, compte tenu de l'ouverture prochaine d'une nouvelle brigade sur la commune de Gallardon en jumelage avec la commune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, cette dernière incite la commune de Ouarville à quitter la communauté de brigade des Villages Vovéens afin d'y intégrer celle d'Auneau.

Après échanges, le conseil municipal émet un avis défavorable au transfert envisagé. Après discussions, les membres ne voient pas d'intérêts majeurs à quitter la brigade actuelle pour les raisons suivantes :

- L'amélioration du délai d'intervention entre Auneau et Voves reste à prouver ;
- Le bassin de vie pour les habitants de Ouarville est situé à Voves (collège ; maison France services ; offres commerciales etc...)
- La commune de Ouarville est membre de la CC Cœur de Beauce dont la majorité du territoire est rattaché à la COB de Voves.
- Une contribution a été versée auprès de la ville de Voves pour la construction de la nouvelle brigade des Villages Vovéens.

Un courrier en ce sens va être envoyé à la compagnie de Gendarmerie Départementale.

- **Refonte des zones de revitalisation rurale**

Monsieur le Maire précise qu'une refonte des zones de revitalisation rurale est en cours et ainsi informe l'assemblée du maintien de la commune de Ouarville en zone de revitalisation rurale sur proposition du Préfet. Pour rappel, cela permet aux entreprises du territoire de bénéficier de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises. Ainsi, il est demandé à l'assemblée de délibérer sur ce sujet.

Après concertation, Le Conseil Municipal approuve le maintien de la commune de Ouarville dans le zonage de revitalisation rurale.

- **Vidéo surveillance**

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'installation de la vidéo surveillance sur la commune, la société IBS'ON propose un contrat de maintenance préventive pour maintenir le dispositif propre et fonctionnel. Le Conseil Municipal approuve le contrat de maintenance pour un montant annuel de 1575.00€HT soit 1890.00€TTC.

- **Électricité boulangerie**

Il est présenté à l'assemblée deux devis pour la remise en état du coffret électrique de la boulangerie. En effet, comme indiqué lors du dernier conseil municipal, compte tenu du développement de l'activité, l'électricité dans le laboratoire est à revoir.

- *Devis Philippe Dileseigres* pour un montant de 6560.00 €HT soit 7872.00 €TTC
- *Devis ESARI* pour un montant de 6520.00 €HT soit 7824.00 €TTC

Après échanges, et compte tenu d'une incertitude sur un des postes du devis d'une des deux entreprises, Monsieur le Maire propose de retenir le devis économiquement le plus avantageux. Le choix de l'entreprise sera porté à la connaissance du conseil municipal.

- **Local commercial – rue de Chartres**

Le projet d'ouverture d'une épicerie avance positivement avec une ouverture envisagée courant novembre. Pour ce faire, quelques petits travaux d'aménagement sont à réaliser. En effet, la banque d'accueil doit être retirée avec une petite cloison. Des reprises de sol et de murs sont à prévoir. Nous présenterons le récapitulatif des factures par les artisans qui seront intervenus pour ces petits postes.

- **Alarmes**

Depuis le dernier conseil municipal, nous n'avons pas reçu de devis complémentaires suite aux sollicitations faites auprès d'autres entreprises. Ainsi pour répondre aux besoins, Monsieur le Maire propose de retenir les devis de la société ALCEBIA qui ont légèrement évolué suite à une préconisation du technicien qui s'est déplacé pour vérifier la faisabilité du projet.

Après échanges, les devis suivants sont validés à l'unanimité :

Les Hangars communaux, rue d'Edeville	3 465.39 €HT
Le Moulin	2 563.06 €HT

- **Gestion du personnel**

APC Bibliothèque : Monsieur le Maire précise que Emeline CLUZEAU a sollicité la reprise d'un temps partiel thérapeutique à 70 %. Les horaires d'ouverture au public restent inchangés, c'est-à-dire du mardi au vendredi de 14h00 à 17h45 et le samedi matin de 9h00 à 11h30. Les accueils de classes reprendront dès octobre prochain.

Secrétariat : Monsieur le Maire annonce à l'assemblée le départ à la fin de l'année de Mathilde MELAINE. Une publication pour le recrutement d'un ou d'une secrétaire de mairie paraîtra très prochainement sur la plateforme des agents territoriaux.

EVENEMENTS - FESTIVITES

- **Bric à brac – dimanche 08 septembre**

Monsieur SEILLE précise qu'une cinquantaine d'exposants est attendue. Une nouveauté sur le bric à brac cette année, l'exposition de véhicules anciens. Un point sur l'organisation est réalisé avec l'assemblée. Un appel à bénévoles sera effectué pour une aide au montage le samedi après-midi et au démontage le dimanche. Monsieur le Maire remercie par avance les membres du conseil municipal pour leur implication.

- **Octobre rose - samedi 12 octobre**

Madame AGOSTO rappelle que la commune se mobilise cette année pour l'action Octobre rose le samedi 12 octobre. Il s'agit d'une campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Elle présente à l'assemblée le planning proposé pour cette journée. Elle précise ainsi que tous les fonds récoltés ce jour-là seront reversés à la ligue.

- **Repas des anciens**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le repas des aînés aura lieu cette année le dimanche 24 novembre. Les devis vont être demandés auprès des prestataires habituels, traiteur et animateur.

- **Spectacle de Noël**

La date du mardi 17 décembre 2024 est retenue. Une recherche d'artiste et ou animateur est en cours pour animer cette soirée.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Point sur la rentrée scolaire**

Madame AGOSTO informe l'assemblée que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. 106 élèves ont fait leur rentrée. Une nouvelle institutrice est arrivée cette année en tant que remplaçante et un nouvel agent de service pour assurer la surveillance des enfants et l'entretien des bâtiments.

- **Acquisition de la ferme FERRIERE**

Monsieur le Maire précise que l'acquisition de la ferme et grange de la famille FERRIERE a eu lieu le 21 août. L'EPFLi étant le porteur de projet, il va assurer les réparations du mur de la grange qui se dégrade et prendra les mesures nécessaires au nettoyage de l'ensemble dès lors que nous aurons un projet défini. Pour ce faire, Monsieur le Maire a rencontré un architecte programmiste, le cabinet NARTHEX qui propose une mission pour envisager le devenir de la ferme au prix de 14 500.00€HT soit 17 400.00€TTC. Cette mission aura pour but d'analyser l'emplacement, et ainsi aider la commune à la conduite d'un projet en fonction de nos besoins. Une décision sera prise ultérieurement.

- **Moulin à paroles**

Monsieur le Maire propose de réunir la commission communication le vendredi 20 septembre à 17h30 pour une réunion préparatoire du prochain numéro du Moulin à paroles.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur BODA précise que les candélabres G10 et G11 sur Ossonville sont actuellement en panne. Une demande d'intervention va être demandée auprès du délégataire.

La séance est levée à 22h45

Prochain conseil municipal le 8 octobre 2024